

Règlement de manoeuvre de l'artillerie

Titre(s): Règlement de manoeuvre de l'artillerie : approuvé par le ministre de la Guerre, le 1er août 1923 / Ministère de la Guerre . Première partie. Titre V d. Description et entretien du matériel et des munitions de 155 L. Mle 1917

Auteur(s): France Ministère de la guerre 1791-1936

Editeur, producteur: Paris : Imprimerie nationale, 1923

Description matérielle: 1 vol (III-93 p.) : planches ; 19 cm

Sujet - Nom commun: Artillerie